



## Enquête emploi en continu Stabilité du chômage en Martinique

**E**n 2018, la population active est stable en Martinique et s'établit à 153 000 personnes en âge de travailler. Le taux de chômage est stable et concerne 18 % de la population active. L'activité salariée et le secteur tertiaire regroupent la majorité des emplois, notamment chez les femmes. Celles-ci sont néanmoins plus exposées à des situations précaires aux frontières du chômage, ainsi que les jeunes actifs et les personnes peu diplômées.

Floraline Cratère

En Martinique, la population active au sens du Bureau International du Travail (BIT) est estimée à 153 000 personnes âgées de 15 ans ou plus (*figure 1*). Elle regroupe 126 000 actifs ayant un emploi et 27 000 actifs au chômage. Le reste de la population de plus de 15 ans constitue la population inactive et s'établit à 150 000 personnes dont 23 000 élèves, étudiants ou stagiaires en formation.

L'écart du taux d'activité entre les femmes et les hommes se maintient en restant favorable à ces derniers (respectivement 49 % et 53 %). Les Martiniquaises, bien que plus présentes sur le marché du travail, éprouvent plus de difficultés que les hommes à accéder à un emploi.

La population active est stable pour la deuxième année consécutive : le renouvellement démographique de la population en âge de travailler et la hausse d'activité compensent le solde largement négatif des migrations résidentielles.

Les hommes sont un peu plus nombreux à occuper un emploi que les femmes (respectivement 43 % et 41 %), mais l'écart entre les deux s'est réduit de deux points par rapport à 2017.

La population active en Guadeloupe, en baisse de 3 %, est estimée à 161 000 personnes, dont 118 000 actifs ayant un emploi et 35 000 chômeurs. Celle de Guyane est en hausse de 5 % et se situe à 87 000 personnes sont actives, dont 70 000 actifs ayant un emploi et 17 000 chômeurs.

### Le chômage est stable

En 2018, 27 000 personnes sont au chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) (*figure 2*). Le taux de chômage est stable et s'établit à 18 % pour la seconde année consécutive. L'écart des

taux de chômage entre les hommes et les femmes a fortement baissé par rapport à 2017, passant de cinq points à un point et ramenant le chômage féminin (17 %) en dessous du chômage masculin.

Le chômage est important en Martinique, il est deux fois plus élevé qu'en France métropolitaine (9 %). Comme en Guadeloupe et Guyane, le chômage est d'abord structurel. Il résulte de l'étroitesse du marché du travail insulaire, mais également de l'inadéquation des besoins avec les qualifications de la population active. À ceci, s'ajoutent les problèmes de mobilités pour les actifs éloignés des zones d'emploi.

### 1 153 000 Martiniquais sont actifs en 2018

Population en âge de travailler selon le statut d'activité (en nombre et %)

	Ensemble		Sexe (en %)		Âge (en %)		
	Effectif	(en %)	Femme	Homme	15-29 ans	30-49 ans	50 ans et plus
Actifs	153 400	51	49	53	41	79	40
<i>Ayant un emploi</i>	126 300	42	41	43	24	65	36
<i>Chômeurs</i>	27 100	9	8	10	17	14	4
Inactifs	149 700	49	51	47	59	21	60

Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus, vivant en Martinique.

Source : Insee, Enquête Emploi en Continu 2018.

Les jeunes âgés de 15 à 29 ans sont les premiers touchés par le chômage de masse (41 %). Ils y sont d'ailleurs un peu plus nombreux qu'en 2017, trois points de plus. Ce fort taux s'explique par les difficultés d'insertion des jeunes en milieu professionnel, surtout pour ceux peu ou pas diplômés. *A contrario*, le chômage recule pour les actifs âgés de 30 à 49 ans (un point de moins) et ceux âgés de 50 ans et plus (trois points de moins).

Le chômage est de même ordre de grandeur en Guyane (19 %) et bien plus en Guadeloupe (23 %). Ce sont également les plus jeunes les premiers touchés par le chômage dans ces deux régions. En revanche, ils y sont moins nombreux en Guyane (32 %) qu'en Guadeloupe (47 %) et qu'en Martinique. La situation est plus avantageuse pour les femmes en Martinique qu'en Guyane (21 %) ou qu'en Guadeloupe (25 %).

### Huit actifs en emploi sur dix sont salariés

En 2018, 87 % des actifs ayant un emploi sont salariés (figure 3). Parmi eux, 82 % sont en contrat à durée indéterminée (CDI) ou fonctionnaires. Les autres salariés sont en contrat à durée déterminée (CDD), en apprentissage ou en intérim, occupant ainsi des emplois moins stables.

Les femmes optent davantage pour le statut professionnel de salarié que les hommes (respectivement 91 % et 81 %). Toutefois, la situation des femmes dans le salariat est assez fragile : certaines sont amenées plus souvent que les hommes à accepter des emplois faiblement qualifiés ou faiblement rémunérés.

La stabilité de l'emploi s'améliore avec l'âge : les jeunes actifs de moins de 30 ans occupent moins souvent des contrats à durée indéterminée que leurs aînés plus expérimentés. Ces jeunes démarrant dans la vie active sont souvent peu diplômés et obtiennent alors plus fréquemment des contrats courts.

Les actifs salariés sont un peu moins nombreux en Guyane (85 %) et en Guadeloupe (81 %). En revanche, ceux qui sont fonctionnaires ou en CDI sont plus représentés en Guadeloupe (85 %) et moins en Guyane (79 %).

### Le tertiaire, principal employeur en Martinique

L'économie martiniquaise est davantage tournée vers le secteur tertiaire qu'en France métropolitaine, étant donné l'importance des services administrés dans les économies ultramarines (figure 4). En 2018, huit personnes ayant un emploi sur dix, salariées ou non, travaillent dans le tertiaire.

Comme en Guadeloupe, en Guyane ou en France métropolitaine, les femmes travaillent majoritairement dans le tertiaire :

## 2 Le taux de chômage toujours important en Martinique

Nombre de chômeurs et taux de chômage selon l'âge et le diplôme en 2018 (en nombre et %)

	2018		2017	
	Nombre de chômeurs	Taux de chômage (en %)	Nombre de chômeurs	Taux de chômage (en %)
<b>Âge</b>				
<b>Hommes</b>	<b>13 100</b>	<b>18</b>	<b>11 000</b>	<b>15</b>
15-29 ans	5 200	42	3 200	30
30-49 ans	4 500	16	4 100	13
50 ans et plus	3 400	11	3 700	13
<b>Femmes</b>	<b>14 000</b>	<b>17</b>	<b>16 300</b>	<b>20</b>
15-29 ans	4 100	40	5 000	47
30-49 ans	6 900	19	7 400	19
50 ans et plus	3 000	9	3 900	12
<b>Ensemble</b>	<b>27 100</b>	<b>18</b>	<b>27 300</b>	<b>18</b>
15-29 ans	9 300	41	8 200	38
30-49 ans	11 400	17	11 500	16
50 ans et plus	6 400	10	7 600	12
<b>Niveau de diplôme</b>				
Diplôme de niveau bac + 2 et supérieur	4 200	9	3 600	9
Baccalauréat ou brevet professionnel ou autre diplôme équivalent	6 400	20	5 800	19
CAP, BEP ou autre diplôme équivalent	7 200	21	6 500	20
Aucun diplôme, certificat d'études primaires ou brevet des collèges	9 100	22	10 800	24

Lecture : en 2018, 5 200 hommes actifs âgés de 15 à 29 ans sont au chômage en Martinique, soit un taux de chômage de 42 %.  
Champ : personnes actives de 15 ans ou plus, vivant en Martinique.

Source : Insee, Enquête Emploi en Continu 2018.

## 3 En Martinique, 87 % des actifs occupés sont salariés

Population active occupée selon le statut d'emploi et le type de contrat en 2018 (en nombre et %)

	Ensemble		Sexe (en %)	
	Effectif	(en %)	Femmes	Hommes
Non-salariés	16 800	13	9	19
Salariés	109 500	87	91	81
Titulaires de la fonction publique ou en contrat à durée indéterminée	89 800	82	79	85
Contrat à durée déterminée (CDD), apprentissage ou intérim	19 700	18	21	15

Lecture : parmi les salariés, 82 % des personnes sont titulaires de la fonction publique ou en contrat à durée indéterminée.  
Champ : personnes en emploi de 15 ans ou plus, vivant en Martinique.

Source : Insee, Enquête Emploi en Continu 2018.

91 % d'entre elles occupent un emploi dans ce secteur, contre seulement 81 % des hommes. Cet écart de dix points s'explique par une présence féminine plus forte dans les secteurs de la santé et de l'action sociale. Néanmoins, il est plus faible qu'en Guadeloupe et Guyane (neuf femmes pour sept hommes), où l'emploi dans ce secteur concerne également huit personnes en emploi sur dix.

### 11 % des actifs occupés sont en sous-emploi

À la frontière de l'emploi et du chômage, le sous-emploi concerne 14 000 personnes en Martinique, soit 11 % des actifs occupés. Cette situation regroupe des personnes à temps partiel, souhaitant travailler davantage et disponibles pour le faire, qu'elles recherchent ou non un emploi, tout comme celles ayant travaillé moins que d'habitude pour des raisons économiques ou exceptionnelles (figure 5).

Deux fois plus de femmes sont en sous-emploi que d'hommes (14 % contre 7 %).

Dans un contexte de précarité de l'emploi, certains actifs ont recours à la pluriactivité, voire à l'emploi informel, pour augmenter leurs revenus. Cette polyvalence peut revêtir la forme de travaux exercés les uns à la suite des autres ou la forme d'activités permanentes, exercées de manière simultanée avec une autre activité déclarée principale. Le sous-emploi est plus important en Guadeloupe (14 %), ainsi que pour les Guadeloupéennes (18 % contre 10 % d'hommes). En revanche, ces chiffres sont bien moindres en Guyane : un sous-emploi à 9 % et seulement 10 % de femmes sont dans cette situation pour 8 % d'hommes.

### Autour du chômage, un halo d'inactifs

Les définitions de l'emploi, du chômage et de l'inactivité au sens du BIT sont assez restrictives et ne permettent pas de rendre compte de l'ensemble des situations vis-à-vis du marché du travail. Ainsi, le halo autour du chômage est un concept permettant de réunir des profils divers de personnes à la frontière de l'inactivité et du chômage. Il regroupe des personnes considérées comme



## Définitions

La **population active** regroupe la population active occupée (les actifs en emploi) et la population active inoccupée (les actifs au chômage).

Le **taux d'activité** est calculé en rapportant le nombre d'actifs (actifs occupés et actifs au chômage) à l'ensemble de la population en âge de travailler (15 ans ou plus).

Le **taux d'emploi** est calculé en rapportant le nombre d'actifs occupés à l'ensemble de la population en âge de travailler (15 ans ou plus).

Le **taux de chômage** est calculé en rapportant le nombre de chômeurs au nombre d'actifs (actifs occupés et actifs au chômage).

Un **chômeur** est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Le **halo autour du chômage** est constitué d'inactifs n'étant pas au chômage au sens du BIT, mais étant dans une situation qui s'en approche. Il est composé de personnes qui souhaitent travailler mais sont « classées » comme inactives, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles rapidement pour travailler (deux semaines), soit parce qu'elles ne recherchent pas activement un emploi. Le halo et le chômage sont construits à partir de réponses à une batterie de questions factuelles posées aux personnes enquêtées. Elles ne se définissent pas par rapport à leur situation administrative vis-à-vis d'un organisme de placement ou par rapport à la situation dans laquelle elles se classent spontanément.

Le **sous-emploi**, à la frontière entre l'emploi et le chômage, comptabilise certaines personnes en emploi qui ne peuvent travailler autant qu'elles le souhaitent. Il comprend les personnes actives occupées qui remplissent l'une des conditions suivantes :

- soit elles travaillent à temps partiel, souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent activement un emploi ou non ;
- soit elles travaillent à temps partiel (et sont dans une situation autre que celle décrite ci-dessus) ou à temps complet, mais ont travaillé moins que d'habitude pendant une semaine de référence en raison de chômage partiel (chômage technique) ou mauvais temps.

**L'emploi au sens du Bureau International du Travail** : Les personnes employées au sens du BIT sont celles ayant travaillé pendant une durée quelconque, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine dite de référence. Cette notion, plus extensive, est différente de celle de l'emploi au sens du recensement de la population qui, elle, concerne les personnes ayant déclaré avoir un emploi dans le formulaire du recensement.

## Source et méthode

L'**enquête emploi en continu (EEC)** - qui constitue l'unique source d'information permettant de mettre en œuvre la mesure de l'activité suivant les concepts du Bureau international du travail (BIT) - est l'une des principales enquêtes de l'Insee, ainsi que l'une des pièces centrales du dispositif statistique de connaissance de l'emploi et du chômage.

S'inscrivant dans le cadre des enquêtes sur les forces de travail réalisées dans tous les pays de l'Union européenne (« Labour Force Survey »), elle permet, à la France métropolitaine depuis 2003 et à la France entière hors Mayotte depuis 2014, de comparer le niveau et l'évolution de son taux de chômage avec ceux des autres pays européens, mais aussi avec ceux des pays membres de l'organisation internationale du travail (OIT).

Elle comporte par ailleurs des informations très nombreuses sur les caractéristiques des personnes (sexe, âge, diplôme, expérience, etc.), les conditions d'emploi (profession, type de contrat, temps de travail, ancienneté dans l'emploi, sous-emploi, etc.) et les situations de non-emploi (méthodes de recherche d'emploi, études, retraite, etc.).

En conséquence, la mesure de la précision des statistiques issues de cette enquête constitue un enjeu majeur, afin d'une part de permettre une interprétation juste et complète des différents résultats de l'EEC, et d'autre part de pouvoir quantifier dans quelle mesure la France répond aux exigences de précision imposées par Eurostat sur la mesure des statistiques de chômage.

Dans les régions d'outre-mer, le taux de chômage annuel au sens du BIT est calculé avec une précision à 95 % de  $\pm 1,5$  point.

**Service territorial de Fort-de-France**  
Centre technopole de Kerlys - bâtiment D1  
5, rue Saint-Christophe - CS 10641  
97262 Fort-de-France Cedex

**Directeur de la publication :**  
Yves CALDERINI

**Rédacteur en chef :**  
Sylvie BLANC

**Rédacteur en chef adjointe :**  
Maud TANTIN MACHECLER

**Mise en page :**  
Maud TANTIN MACHECLER

ISSN : 2416-8106  
© Insee 2019

## Pour en savoir plus

- Demougeot L., « Le chômage diminue en 2017 », *Insee Analyses Martinique* n° 25, avril 2018.
- Demougeot L., « Recul du chômage en 2016 », *Insee Analyses Martinique* n° 18, mars 2017.
- Mystille G., « L'insertion sociale et professionnelle des jeunes en Martinique », *Insee Dossier Martinique*, décembre 2016.
- Beck S., Vidalenc J., « Une photographie du marché du travail en 2017 », *Insee Première* n° 1694, avril 2018.

